

V

(Avis)

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

CONSEIL

APPEL OUVERT

Coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique (COST)

(2007/C 289/13)

La COST associe des chercheurs et des experts de différents pays travaillant dans des domaines déterminés. Elle subventionne la mise en réseau d'activités financées au niveau national en apportant son soutien à des réunions, des conférences, des échanges scientifiques de courte durée et des activités de sensibilisation. La COST ne finance donc PAS elle-même la recherche. Actuellement, plus de 200 réseaux scientifiques (actions) bénéficient d'un soutien.

La COST sollicite des propositions d'actions contribuant au développement scientifique, technologique, économique, culturel et sociétal en Europe. Les propositions jouant un rôle précurseur pour les autres programmes européens et/ou les propositions émanant de chercheurs en début de carrière sont particulièrement appréciées.

Afin d'instaurer l'Espace européen de la recherche (EER), il est essentiel que des liens étroits soient établis entre les chercheurs européens. La COST stimule la constitution de nouveaux réseaux de recherche innovants, interdisciplinaires et à large portée en Europe. Les activités de la COST sont menées par des équipes de recherche en vue de renforcer les fondements de l'excellence scientifique en Europe.

Les activités de la COST s'articulent autour de neuf domaines scientifiques et techniques (Biomédecine et biosciences moléculaires; chimie et sciences et technologies moléculaires; science du système terrestre et gestion de l'environnement; alimentation et agriculture; forêts, produits et services forestiers; individus, société, culture et santé; technologies de l'information et de la télécommunication; matériaux, physique et nanosciences; transports et urbanisation). La couverture envisagée dans chaque domaine est explicitée à l'adresse www.cost.esf.org.

Les auteurs de propositions sont invités à indiquer leur sujet de recherche à l'intérieur d'un domaine. Toutefois, les propositions interdisciplinaires qui s'intègrent difficilement dans le cadre d'un seul domaine sont également les bienvenues et elles seront évaluées séparément.

Les propositions devront réunir les chercheurs d'au moins cinq pays COST. Il faut s'attendre à un soutien financier d'environ 100 000 EUR par an pendant une période qui devrait en principe durer 4 ans.

Les propositions seront évaluées en deux étapes. Les **propositions préliminaires** (1 500 mots/3 pages maximum) soumises en recourant au modèle en ligne se trouvant sur www.cost.esf.org/opencall devront fournir un résumé succinct de la proposition et de ses incidences souhaitées. Les propositions non conformes aux critères d'admissibilité de la COST (par exemple celles qui sollicitent un financement des recherches) sont exclues. Les propositions éligibles seront évaluées par les comités de domaine concernés, et selon les critères publiés sur le site www.cost.esf.org. Les auteurs des propositions préliminaires les mieux classées seront invités à soumettre une proposition complète. Les **propositions complètes** feront l'objet d'une évaluation par des pairs conformément aux critères d'évaluation figurant sur www.cost.esf.org/opencall. En règle générale, la décision sera prise six mois après la date limite de soumission et les actions devraient démarrer dans les trois mois qui suivent.

La date limite de soumission des **propositions préliminaires** est fixée au **28 mars 2008**. Quelque 75 participants seront invités à soumettre des propositions complètes en vue de la sélection définitive de 25 nouvelles actions environ.

D'ici le 20 mai 2008, les participants sélectionnés seront invités à soumettre des **propositions complètes** pour le 8 août 2008 au plus tard, la décision définitive étant attendue pour novembre 2008.

Les auteurs de propositions qui le souhaitent peuvent entrer en contact avec leur coordinateur national COST (CNC) pour obtenir des informations et des orientations — voir www.cost.esf.org/cnc.

Les propositions doivent être soumises en ligne sur le site web du bureau de la COST.

La COST reçoit un soutien financier du programme-cadre communautaire de RDT pour ses activités de coordination. Le Bureau COST, géré par la Fondation européenne de la science (FES), agissant en qualité d'organisme d'exécution pour la COST, assure le secrétariat scientifique en ce qui concerne les domaines et les actions au titre de la COST.
